

**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

<b>DEMANDEUR :</b>		
Nom :		
Adresse :		
		Code postal :
Téléphone :		Autre :
Courriel (facultatif) :		
<b>PROPRIÉTÉ FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE :</b>		
Adresse :		
		Code postal :

**SECTION 2 – DESCRIPTION DU PROJET**

Nombre de chambres à coucher qui sera disponible à la location :	chambres						
Nombre maximum de personnes pouvant être hébergées :	personnes						
Installations et services offerts à la clientèle :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Spa</td> <td style="width: 50%;">Piscine</td> </tr> <tr> <td>BBQ</td> <td>Autres (à préciser) :</td> </tr> <tr> <td>Foyer extérieur</td> <td></td> </tr> </table>	Spa	Piscine	BBQ	Autres (à préciser) :	Foyer extérieur	
Spa	Piscine						
BBQ	Autres (à préciser) :						
Foyer extérieur							
Dates prévues pour la location de la résidence :	<p>Annuel</p> <p>Temporaire (indiquez la période de locations, date de début et date de fin) :</p>						
Durée minimale de la location :	jours						
Durée maximale de la location :	jours						
Tarifs projetés de location (approximatifs) :	\$ par nuit						

**TYPE DE CLIENTÈLE VISÉE (BRÈVE DESCRIPTION) :**

--

**DESCRIPTION DU MILIEU ENVIRONNANT (DIMENSIONS DU TERRAIN, VOCATION DU SECTEUR, ETC.) :**

--

**POUR ÊTRE RECEVABLE, VOTRE DEMANDE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS SUIVANTS :**

	Une copie du ou des règlements de location qui seront imposés à vos locataires.
	Un plan détaillé du terrain illustrant les espaces et les équipements extérieurs qui seront utilisés par la clientèle (stationnement, galerie, terrasse, piscine, aire de jeux, aire de repos, etc.)
	Un document indiquant les coordonnées de la personne en charge de la surveillance des activités de location (personne à contacter en cas d'urgence : nom, adresse, numéro (s) de téléphone et adresse courriel).

**SECTION 3 – DÉCLARATION DU DEMANDEUR**

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. Je sais que l'émission d'un permis peut prendre jusqu'à trente (30) jours. Je sais également que je dois attendre l'émission du permis avant d'entreprendre les travaux et que si je débute les travaux avant, ce sera à mes risques.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

**\*\*\*VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES DE LA PAGE SUIVANTE\*\*\***

Votre demande est assujettie au Règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Frampton. Elle sera analysée par le comité d'urbanisme et le conseil municipal en regard des critères d'évaluation suivants prévus aux règlements :

**Critères relatifs à l'usage :**

- a) L'exercice de l'usage projeté doit être compatible avec les activités exercées dans le milieu environnant et se faire en complémentarité avec les autres usages déjà en place dans le secteur;
- b) L'exercice de l'usage doit s'intégrer dans son milieu de façon à préserver l'homogénéité du milieu environnant et de son paysage. Le caractère résidentiel ou de villégiature des lieux doit être maintenu;
- c) Le terrain sur lequel est exercé l'usage doit être adjacent à une rue publique ou privée et la résidence doit être facilement accessible en automobile;
- d) Dans le cas d'un terrain n'étant pas desservi par le réseau d'égout municipal, l'installation septique doit posséder une capacité suffisante pour desservir la résidence.

**Critères relatifs aux nuisances :**

- a) L'exercice de cet usage ne doit pas avoir pour effet de perturber la qualité de vie et de causer des nuisances pour les résidents du secteur;
- b) Des moyens doivent être pris par le propriétaire de la résidence pour informer sa clientèle des différentes dispositions relatives aux nuisances, à la paix et au bon ordre applicables sur le territoire de la municipalité.

**Critères relatifs aux aménagements extérieurs :**

Les espaces extérieurs utilisés par la clientèle (équipements de jeux, piscine, spa, terrasse, foyer extérieur, BBQ, aire de repos, aire de pique-nique, etc.) doivent être aménagés de façon à minimiser les impacts à l'égard du voisinage.

**Critères relatifs aux stationnements et aux enseignes :**

- a) L'exercice de cet usage ne doit pas avoir pour effet d'entraîner le stationnement de véhicules dans les rues. Le terrain doit comporter suffisamment de cases de stationnement pour accueillir la clientèle;
- b) Aucun projet d'affichage ne vient identifier l'établissement à l'exception de l'enseigne de classification des établissements touristiques officiels de Tourisme Québec.

Veuillez déposer votre demande de permis au bureau municipal ou aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 280, boulevard Vachon Nord, bureau 200, à Sainte-Marie G6E 0H2, ou en copie numérisée à l'adresse suivante : [dannyboutin@nouvellebeauce.com](mailto:dannyboutin@nouvellebeauce.com).

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter M. Danny Boutin, inspecteur en bâtiment et en environnement au 418 387-3444, poste 4115.